



PIERRE BARROS

**SENATEUR
DU VAL D'OISE**

COMMISSION DES
FINANCES

DELEGATION
SENATORIALE A LA
PROSPECTIVE

CONSEILLER MUNICIPAL
DE FOSSES

CONSEILLER
COMMUNAUTAIRE DE
ROISSY
PAYS DE FRANCE

Question écrite – hausse du Passe Navigo en 2025

Monsieur Pierre Barros interroge Monsieur le ministre des Transports sur la nouvelle hausse du Passe Navigo prévue pour l'année 2025.

Depuis 2021, son prix a largement augmenté, passant de 75,20 euros en 2021 à 86,40 euros en 2024. La nouvelle hausse prévue pour l'année 2025 porterait le Passe Navigo à près de 89 euros. Par ailleurs, d'autres augmentations sont prévues chaque année jusqu'en 2028, dessinant demain l'horizon d'un abonnement mensuel à 100 euros.

L'accord passé entre la présidente de Région Ile-de-France et le gouvernement prévoit en effet de faire porter en grande partie la hausse du Passe Navigo sur les usagers et les collectivités locales. Il est pourtant possible de financer autrement les transports en commun, en augmentant le versement mobilité des employeurs, en taxant plus lourdement les modes de transport polluants ou en baissant la TVA dans les transports. La politique d'ouverture à la concurrence à tout prix pourrait également être abandonnée, générant plusieurs milliards d'économies (rien que 5 milliards pour le réseau RATP). Ceci d'autant plus qu'elle alourdit la dette d>IDFM, sans améliorer ni les conditions de transport des usagers, ni les conditions de travail des salariés.

Il demande donc que ces solutions alternatives soient étudiées, afin de ne pas augmenter durablement les tarifs d'accès aux transports en commun, indispensables pour décarboner la mobilité des Franciliens comme des Français. Il demande également que la politique d'ouverture à la concurrence du secteur des transports soit abandonnée.